

**COMPTE RENDU DE REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
Lundi 24 avril 2020 à 18h30**

Nombre de conseillers présents : 10

PRESENTS

Philippe LOYEZ	Frédéric CAPIEZ
Valérie VAILLANT.	Robert PARMENTIER
Jean Jacques OUENNOURE	Régis BAUDUIN
Christian LEROY	Etienne DESRUENNE
Christophe DELEAU	Jean Claude DORIUS

ABSENTS EXCUSÉS :

Ludovic DUVENT	Christophe FOLLET

Précision : en cette période de confinement, la séance du conseil a été organisée dans la salle du conseil mais il était possible également d'y assister par vidéo ; pour mémoire 8 personnes étaient physiquement présentes, une assistait en vidéo.

ORDRE DU JOUR

- Création d'un poste d'agent technique.
- Questions diverses

Les débats et décisions

Lecture faite, le PV du 24 février 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Création d'un poste d'agent technique.**

Il n'est pas possible de reconduire le contrat de Gérard DEMARLE faute de possibilité pratique. Par ailleurs l'obligation de faire une formation n'a pas été respectée l'année précédente par l'intéressé.

Il ne sera pas remplacé en nombre.

Le contrat de travail de Philippe ROGER prend fin le 13 mai 2020. S'il n'est pas possible de le reconduire en l'état, il sera modifié pour se transformer en contrat de « stagérisation » (article 38) pour 17h30 à compter du 14 mai 2020.

Au terme de cette année, donc en mai 2021, une embauche sera faite.

➤ **Questions diverses**

• **Rentrée des classes après le déconfinement**

Il convient de commencer à préparer la probable rentrée scolaire du 11 mai 2020.

Une réunion de concertation se tiendra dans les prochains jours avec les enseignants afin d'en affiner les modalités.

Pour l'heure, les directives sont :

- **Pour mémoire : 16 mars 2020** : fermeture de l'ensemble des établissements scolaires français, des maternelles aux universités
- **17 mars** : début d'un strict confinement en France
- **11 mai** : "sur la base du volontariat et dans tout le territoire", date de réouverture progressive des crèches (par groupes de 10 tout-petits), maternelles (par groupes de 15 élèves) et écoles (par groupes de 15 élèves). Les écoliers reviendront en fait en classe le **12 mai**, après la pré-rentrée des enseignants, ouverture de l'école pour les GS, CP et CM2
- **18 mai** : date de réouverture progressive des collèges (classes de 6e et de 5e en priorité) dans les départements "où le virus circule très faiblement"
- **25 mai reprise pour tous les maternelles et primaires**
- **Fin mai** : prise de la décision de ré ouvrir ou non les lycées début juin
- **Début juin** : date de réouverture progressive potentielle des lycées (lycées professionnels en priorité)
- **4 juillet** : date des vacances d'été confirmée pour les collèges et les lycées, et qui impacteront l'obtention du brevet et du bac (assiduité obligatoire)
- **Septembre** : réouverture des établissements du supérieur

La commune a commandé et reçu des visières pour les enseignants et le personnel communal.

Pour les enfants, des masques en tissu donc lavables et adaptés aux enfants ont été commandés.

Reste à examiner les problèmes posés par la cantine et la garderie.

Une info des parents et aussi générale sera faite dès que possible.

• **Confection ou achat de masques**

La commune a eu 1000 masques de la CAC et en a acheté 1 000.

Par ailleurs la région va fournir des masques en tissu, donc lavables X fois.

Ils seront distribués aux Noyellois tout début Mai selon des modalités à définir. (A priori dans la Salle des Fêtes pour permettre les entrées et sorties sans croisement – à faire par quartier ou / et rue – une liste d'émargement du nombre de personnes par foyer sera établi)

Les masques pour les aînés (+ de 65 ans ?) seront distribués dans les boîtes aux lettres pour leur éviter les déplacements.

- **Cérémonie du 8 mai.**

Conformément aux recommandations Nationales, la cérémonie se déroulera de façon restreinte, c'est-à-dire en présence du Maire, du Président des anciens combattants et du Porte Drapeau.

- **Voyage en Angleterre.**

La Commune a déjà versé 10 000 € au titre du voyage, initialement prévu du 10 au 17 mai 2020. Compte tenu de la pandémie de Covid19, le voyage est reporté en 2021. Les CM2 qui devaient partir ne le pourront pas en 2021 car ils seront en 6 -ème ; en conséquence nous procéderons au remboursement pour ces élèves.

- **Voyage « Ardennes Belges »**

Le CCAS prévoyait d'organiser un voyage de deux jours tout début octobre en Belgique ; Pour ce faire il avait versé la somme de 3000 € en guise de réservation.

À ce jour tout est « gelé » dans l'attente de l'évolution de la pandémie.

- **Autres manifestations.**

Toutes les manifestations sont annulées jusqu'au 15 juillet. (Fête communale du 14 juillet y compris).

A suivre.....

Personne ne demandant la parole, la séance est levée vers 19 h 25